

6
 Le premier du mois d'octobre de lan mil sept cent
 soixant huit est née et le jour suivant fut
 baptisée par moi pretre soussigné marie anne
joseph petronille ducroq fille legitime de jacque
 bernard laboureur de son stile, et de marie
petronille boulet, le parain a été jean françois
Ducroq frere a la baptisée et la maraine a été
marie anne joseph petronille haudfeuille jeune
 fille de la paroisse de menque diocese de boulogne
 le parain ayant déclaré scavoit écrire a signé
 avec moi le present acte le meme jours, mois
 et an que dessus, et la maraine pour ne le scavoit
 faire a faite sa marque ordinaire tous deux
 interpellés
jean francois ducroq
 marque + de marie anne joseph haudfeuille
 L. A. Denielle pretre.

approuvé la
 rature le
 meme jours,
 mois et an
 que dessus, L. A
 denielle pretre

le premier du mois d'octobre de lan mil sept cent
 soixant huit est née et le jour suivant, fut
 baptisée par moi pretre soussigné marie anne
joseph petronille ducroq fille legitime de jacque
 bernard laboureur de son stile, et de marie
petronille boulet, le parain a été jean françois
Ducroq frere a la baptisée et la maraine a ete
marie anne joseph petronille haudfeuille jeune
 fille de la paroisse de menque diocese de boulogne
 le parain ayant déclaré scavoit écrire a signé
 avec moi le present acte le meme jours, mois
 et an que dessus, et la maraine pour ne le scavoit
 faire a faite sa marque ordinaire tous deux
 interpellés

Jean francois ducroq

marque + de marie anne joseph haudfeuille

L. A : Denielle pretre

approuvé la
 rature le
 meme jours,
 mois et an
 que dessus, L. A
 denielle pretre